



# BALADES EN POUSSETTE



## Le barrage [Poussette tout-terrain]

> **Durée 1 h aller-retour / Distance 2 km / Dénivelé + 70 m / piste forestière**

*Agréable balade, en partie ombragée, au pied du Grand Veymont.*

**Départ :** Poteau « **Champ de l'Herse** », au bout du parking de la station de ski, rive droite (dans le sens de la descente du ruisseau, la rive droite se trouve à droite)

→ Prendre la piste à gauche du petit pont, le long de la rivière de la *Gresse*, en direction du barrage. La piste longe la rivière jusqu'au fond de la vallée. Profitez de la vue sur le Grand Veymont tout proche ! Retour par le même itinéraire.



## Piste du col de l'Allimas à Uclaire [Poussette tout-terrain]

> **Durée 45 min aller-retour / Distance 3,8 km / Dénivelé + 60 m / piste forestière**

*Aller-retour sur piste forestière avec jolie vue sur le Mont Aiguille et le village de Gresse-en-Vercors.*

**Départ :** Du village, prendre la route qui monte au col de l'Allimas. Se garer sur le petit parking.

→ Emprunter la route en direction de Gresse-en-Vercors sur 100 mètres et suivre la piste qui part à droite vers « **Uclaire** ». Retour par le même itinéraire.



## Le Pas du Serpaton [Poussette tout-terrain et poussette de ville]

> **Durée 1 h aller-retour / Distance 1,5 km / Dénivelé + 90 m / route goudronnée**

*Accès facile, magnifique point de vue sur les montagnes aux alentours. Possibilité de voir les troupeaux (ne pas les déranger) et également le décollage des parapentistes. Attention, pas d'ombre sur l'alpage !*

**Départ :** Accéder en voiture au parking de l'alpage du Serpaton en empruntant la route goudronnée qui part en face de l'hôtel le Chalet (non loin de l'église) et qui passe par le hameau d'Uclaire.

→ Du parking de l'alpage, passer le portail et suivre la route qui grimpe à travers l'alpage jusqu'au « **Pas du Serpaton** ». Vous profiterez d'un point de vue exceptionnel à 360° ! Retour par le même itinéraire. Possibilité de rejoindre la halle en contrebas de la cabane du berger, pour profiter d'un espace frais et de l'exposition de l'association « Gresse en Vercors, Histoire et Patrimoine ».



## Piste des Granges [Poussette tout-terrain]

> **Durée 1 h 30 aller-retour / Distance 3 km / Dénivelé + 50 m / piste forestière**

*Agréable piste avec un point de vue magique sur le Mont Aiguille. Le hameau de la Bâtie est splendide !*

**Départ :** Accéder en voiture au hameau de « **La Bâtie** », au sud de Gresse-en-Vercors et se garer près de la chapelle. La piste part sur la droite quelques mètres plus loin.

→ Suivre la piste direction « **Au Barri** » puis « **Plan Giraud Vert** ». Faire demi-tour en arrivant au torrent (qui coupe la piste) et revenir à votre point de départ.



# RANDONNÉES FAMILIALES



## Sentier de l'eau

> **Durée 1 h 30 pour la boucle / Distance 2 km / Dénivelé + 20 m**

*Agréable balade agrémentée de 6 panneaux bleus relatifs à l'eau, son cycle, son utilisation à Gresse-en-Vercors. Jolis points de vue tout au long du parcours, notamment le long de la Gressette. Une partie se fait à l'ombre de la forêt des Fayolles. Sentier adapté aux déficients visuels. Tracé identique au sentier des nichoirs.*

**Départ :** Poteau « **La Rivoire** », au bout du parking de la boulangerie

→ Traverser le petit pont en direction du camping. Continuer jusqu'à l'entrée de la forêt où l'itinéraire bifurque à droite. Un peu plus loin, le sentier tourne à nouveau à droite en direction du village. Juste avant le petit pont, prendre à droite et longer la rivière de la *Gresse* jusqu'à votre point de départ.



## Balade d'accès à l'Odysée Verte - Bois des Fayolles

> **Durée 1 h 30 aller-retour / Distance 3,6 km / Dénivelé + 100 m**

*Aux Fayolles, profitez de la clairière pour pique-niquer et visiter l'Odysée Verte (site payant, vérifiez les horaires d'ouverture).*

**Départ :** Poteau « **Gresse-en-Vercors** », en contrebas du jardin de l'Office de Tourisme

→ Prendre la route en face de l'Office de Tourisme, direction « **Col de l'Allimas** » (passer à côté de la Mairie). À la sortie du village, lorsque la route départementale tourne à gauche, continuer tout droit. Au carrefour suivant, le sentier monte au milieu de la patte d'oie, direction « **Pas du Bru** ». Suivre ensuite « **Combe Rouge** » puis « **Aux Fayolles** ». Retour par le même itinéraire.



## Tour de Gressette

> **Durée 2 h pour la boucle / Distance 4 km / Dénivelé + 100 m**

*Petite boucle facile avec de beaux points de vue sur le Grand Veymont et une partie ombragée en forêt. Passage par la clairière de l'Odysée Verte (tables de pique-nique). La dernière partie se fait sur la route goudronnée depuis le camping pour rejoindre le village.*

**Départ :** Poteau « **Gresse-en-Vercors** », en contrebas du jardin de l'Office de Tourisme

→ Prendre la route en face de l'Office de Tourisme, direction « **Col de l'Allimas** » (passer à côté de la Mairie). À la sortie du village, lorsque la route départementale fait un virage à gauche, continuer tout droit. Au carrefour suivant, le sentier monte au milieu de la patte d'oie, direction « **Pas du Bru** ». Suivre ensuite « **Combe Rouge** » puis « **Aux Fayolles** ». Prendre à droite direction « **Côte Emblay** » (près de l'Odysée Verte) et continuer vers « **Girard** », « **Gressette** », « **La Rivoire** » et « **Chauve-Terre** ». Rejoindre votre point de départ « **Gresse-en-Vercors** » par la route.



Les 3 prochains circuits ont été mis en place par l'association **Gresse-en-Vercors Histoire et Patrimoine**.

## Sentier des fleurs

> **1 h 30 aller-retour / Distance 1,7 km / Dénivelé + 20 m**

*Sentier pédagogique jalonné de panneaux permettant de découvrir 40 à 50 fleurs suivant la saison. Grâce à votre smartphone, scannez les QR Codes et approfondissez vos connaissances. Un guide de la Flore du Vercors est également en vente à l'Office de Tourisme et à l'Odysée Verte. Départ du parking de l'Odysée Verte ou du village.*

## Sentier des nichoirs

> **1 h 30 pour la boucle / Distance 2 km / Dénivelé + 20 m**

*Découverte de différents oiseaux qui habitent les nichoirs réalisés et posés par l'association. Balade accessible aux familles sans aucune difficulté. Indispensable, un livret en vente 1€ à l'Office de Tourisme présente le tracé du circuit et une multitude d'informations sur chaque oiseau. Tracé identique au sentier de l'eau (ci-dessus).*

## Sentier des arbres

> **2 h pour la boucle / Distance 3 km / Dénivelé + 60 m**

*Partez à la découverte des arbres le long d'une agréable balade ! Un livret en vente 2,50 € à l'Office de Tourisme présente le tracé du circuit et la description de 18 arbres : nom, écorce, feuilles, fruits... une balade ludique à faire en famille. Départ de la « **Croix de Serre Monet** », puis tracé identique à la boucle de la Daraze (ci-après).*